

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Régie « Camping municipal d'Ondres » (40440) – Département des Landes**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU 13 MARS 2026**  
**à 16H30 en Mairie d'ONDRES**

**Délibération n°2026-03-06**

Nbre de membres afférents au Conseil d'Administration	4	Date de la convocation : 05/03/2026
En exercice	4	
Qui ont pris part à la délibération	4	

**Présents** : Jérôme NOBLE ; Éva BELIN ; Serge ARLA.

**Absents excusés** :

Nadine DURU a donné procuration à Serge ARLA en date du 12 mars 2026.

**Secrétaire de séance** : Serge ARLA.

---

**OBJET** : Réalisation d'une ligne de trésorerie de 250 000.00 euros auprès de la Caisse d'Epargne

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L2122-22,

**VU** la proposition de Ligne de Trésorerie Interactive établit par la Caisse d'Epargne pour un montant 250 000.00 euros,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des voix,

**DÉCIDE**

**ARTICLE 1** – Pour le financement de ses besoins ponctuels de trésorerie, la Régie du Camping Municipal décide de contracter auprès de la Caisse d'Epargne une ouverture de crédit ci-après dénommée « Ligne de trésorerie interactive » d'un montant maximum de 250 000.00 euros dans les conditions ci-après indiquées.

Cette ligne de trésorerie permettra à la Régie, dans les conditions indiquées au contrat, d'effectuer des demandes de versement de fonds et d'effectuer les remboursements exclusivement par le canal de internet (ou par télécopie en cas de dysfonctionnement du réseau internet).



Le remboursement du capital ayant fait l'objet des tirages, effectué dans les conditions prévues au contrat, reconstitue le droit à tirage de la Régie.

Les conditions de la ligne de trésorerie interactive sont les suivantes :

- Montant : 250 000.00 €
- Durée : 12 mois maximum
- Taux d'intérêt : €STR1 + marge de 0.80 %

Le calcul des intérêts étant effectué en tenant compte du nombre exact de jours d'encours durant le mois, rapporté à une année de 360 jours.

- Périodicité de facturation des intérêts : Chaque mois civil par débit d'office
- Frais de dossier : 500.00 €
- Commission d'engagement : NEANT
- Commission de gestion : NEANT
- Commission de mouvement : NEANT
- Commission de non utilisation : 0.30 % de la différence entre le montant de la LTI et l'encours quotidien moyen périodicité identique aux intérêts

Les tirages seront effectués, selon l'heure à laquelle ils auront été demandés, selon la procédure du crédit d'office au crédit du compte du comptable public de Saint Vincent de Tyrosse.

Les remboursements et les paiements des intérêts et commissions dus seront réalisés par débit d'office dans le cadre de la procédure de paiement sans mandatement préalable, à l'exclusion de tout autre mode de remboursement.

**ARTICLE 2** – Le Président est autorisé à signer le contrat de ligne de trésorerie interactive avec la Caisse d'Epargne.

**ARTICLE 3** – Le Président est autorisé à effectuer sans autre délibération les tirages et remboursements relatifs à la ligne de trésorerie interactive, dans les conditions prévues par ledit contrat.

**ARTICLE 4** – La présente délibération peut faire l'objet de recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'État dans le département et de sa publication. Tout citoyen justiciable pourra saisir le tribunal administratif par dépôt de sa requête sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), par l'envoi de la requête sur papier ou le dépôt sur place au tribunal.

Et ont signé au registre les membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,  
Le 13 mars 2026.  
Le Président,**

Acte rendu exécutoire le 13 / 03 / 2026

- après télétransmission électronique le 13 / 03 / 2026

- et publication ou notification le 13 / 03 / 2026



**Dossier suivi par :**

Nathalie CASTETS  
Centre d'Affaires Institutionnels  
05 47 55 90 75  
n.castets@ceapc.caisse-epargne.fr

CAMPING MUNICIPAL ONDRES  
Monsieur Le Président  
2189 Avenue du 11 novembre  
40440 ONDRES

Fait à Dax, le 10 mars 2026

Objet : Ligne de trésorerie interactive

Madame Le Maire,

En réponse à votre consultation dont nous vous remercions, nous avons le plaisir de vous informer que la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes peut mettre à votre disposition une **Ligne de Trésorerie Interactive** de 250 000 € pour une durée de 12 mois maximum.

Cette solution de financement court terme vous offre les prestations **innovantes et performantes** suivantes :

- **La simplicité d'utilisation du canal internet** pour les transmissions d'ordre et les échanges d'information : les demandes de versements ou les avis de remboursements sont effectués sur un serveur dédié et sécurisé qui génère directement les mouvements financiers sur votre compte au Trésor Public. Vous pouvez également consulter en temps réel l'historique de vos utilisations ainsi que les décomptes d'intérêts et de commissions.
- **La réactivité de traitement des opérations par le circuit du Trésor Public** selon la procédure :
  - du crédit d'office pour les versements ;
  - du débit d'office pour les remboursements et le paiement des intérêts et commissions.
- **L'information en temps réel de votre comptable assignataire** (sous réserve d'avoir préalablement transmis son adresse courriel) : toute réception d'une demande de versement ou d'un avis de remboursement entraîne l'envoi automatique et immédiat d'un courriel à votre trésorier.

La présente proposition est valable jusqu'au 26 mars 2026 **sous réserve de l'accord de notre Comité de crédit.**

Espérant avoir répondu à votre attente et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de croire, Madame Le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.

Nathalie CASTETS  
Chargée Affaires Institutionnels



## PRESENTATION

La **Ligne de Trésorerie Interactive® [LTI®]** du Groupe Caisse d'Épargne est une ouverture de crédit performante qui permet - via internet - de mobiliser des fonds à tout moment et très rapidement pour répondre à un besoin ponctuel de trésorerie.

Dans le cadre d'un plafond défini contractuellement avec la Caisse d'Épargne, l'Emprunteur peut tirer des fonds lorsqu'il le souhaite, et chaque remboursement, réalisé à son initiative, reconstitue le droit de tirage à due concurrence.

La LTI® vous offre les **innovations performantes** suivantes :

- ✓ La validation en ligne de vos demandes de Tirage et de Remboursement ;
- ✓ L'utilisation du circuit du Trésor Public via l'Agence Comptable Centrale du Trésor pour le traitement de vos opérations ;
- ✓ La consultation en temps réel de vos mouvements de fonds.

Les fonctionnalités de la LTI® sont accessibles par un espace internet sécurisé et dédié au Secteur Public, CE net SP, disponible 7 jours/7 et 24h/24. L'emprunteur doit au préalable disposer d'une connexion Internet et d'un abonnement (gratuit) à notre site Internet sécurisé et dédié au Secteur Public : CE net SP. Vous recevrez vos informations personnelles d'accès par courrier.

## AVANTAGES

- **Ergonomie et convivialité :**  
L'espace internet dédié à la LTI® offre la possibilité de tirer des fonds, les rembourser et de télécharger les décomptes d'intérêts et commissions.
- **Automatisation du traitement des mouvements :**  
Les tirages, remboursements et paiement des intérêts et commissions sont réalisés par crédit/débit d'office.
- **Souplesse d'utilisation :**  
Chaque remboursement reconstitue le droit de tirage.
- **Optimisation des frais financiers :**  
Les intérêts sont calculés sur les utilisations réelles de la LTI®.
- **Sécurité de la gestion de trésorerie :**  
L'Emprunteur bénéficie d'une garantie permanente de liquidité.

## CARACTERISTIQUES

- **Emprunteur :** CAMPING MUNICIPAL ONDRES REGIE
- **Montant :** 250 000 euros
- **Durée :** 12 mois maximum
- **Taux d'intérêt :** • €STR<sup>1</sup> + marge de 0,80 %  
[Base de calcul : exact/360]
- **Process de traitement automatique :** • tirage : crédit d'office  
• remboursement : débit d'office
- **Paiement des intérêts :** chaque mois civil par débit d'office
- **Frais de dossier :** 500 euros / prélevés une seule fois
- **Commission d'engagement :** 0 euros / prélevée une seule fois
- **Commission de non-utilisation :** 0,30 % de la différence entre le montant de la LTI et l'encours quotidien moyen périodicité identique aux intérêts

**Document non contractuel - offre valable jusqu'au 10/04/2026 sous réserve de l'accord de notre Comité de crédit**

<sup>1</sup> Dans l'hypothèse où l'€STR serait inférieur à zéro, l'€STR sera alors réputé égal à zéro. Valeur indicative de l'€ster au 6/03/2026 : 1,933%



## MODALITES DE TIRAGES ET REMBOURSEMENTS

➤ Demande de tirage : aucun montant minimum

⌚ Créneau horaire de saisie :	00H00	16H30	23H59
📅 date de valeur [J = jour ouvré] :	J + 1		J + 2

➤ Demande de remboursement : aucun montant minimum

⌚ Créneau horaire de saisie :	00H00	16H30	23H59
📅 date de valeur [J = jour ouvré] :	J + 1		J + 2

### OPTION ⊕

➤ **Réactivité supplémentaire :**  
Les versements peuvent être réalisés par virement BDF le **jour même** pour une demande avant 11h00.

### EXECUTION DES TIRAGES PAR VIREMENT BDF OU CREDIT D'OFFICE

➤ ⌚ Créneau horaire de saisie :	7H	11H	16H30	23H59
📅 date de valeur appliquée : VIRT	J	---	J + 1	
[J = jour ouvré] CO	J + 1	J + 1	J + 2	
	↑ choix offert à l'Emprunteur ↑			

